



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2020/20

Conseil d'administration de la Fondation entreprise réussite scolaire - Désignation d'un représentant par le Conseil municipal

Secrétariat général de la Ville de Lyon

Direction des Assemblées

Rapporteur : M. DOUCET Grégory

SEANCE DU 30 JUILLET 2020

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 3 AOUT 2020

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 24 JUILLET 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 4 AOUT 2020

DELIBERATION AFFICHEE LE : 6 AOUT 2020

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

PRESENTS : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRÉRY, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme PRIN (pouvoir à Mme NUBLAT), M. VIVIEN (pouvoir à M. VASSELIN), M. GIRAUD (pouvoir à Mme RUNEL), M. BLANCHARD (pouvoir à Mme FRÉRY), Mme VERNEY-CARRON (pouvoir à M. BLANC), M. COLLOMB (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme GAILLIOUT (pouvoir à Mme PALOMINO)

ABSENTS NON EXCUSES :

2020/20 - CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FONDATION
ENTREPRISE REUSSITE SCOLAIRE - DESIGNATION D'UN
REPRESENTANT PAR LE CONSEIL MUNICIPAL
(SECRETARIAT GÉNÉRAL DE LA VILLE DE LYON -
DIRECTION DES ASSEMBLÉES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 23 juillet 2020 par lequel M. le Maire expose
ce qui suit :

I- Contexte :

La Fondation entreprise réussite scolaire (FERS) a pour mission d'aider à l'amélioration
de la réussite scolaire des enfants, à leur ouverture sur les réalités économiques,
techniques et culturelles du monde contemporain.

Elle favorise également le développement des relations entre l'entreprise et l'école.

II- Modalités de représentation :

La Fondation entreprise réussite scolaire est administrée par un Conseil d'administration
composé de 18 membres :

- 6 représentants des fondateurs ;
- 6 membres de droit :
 - o le Maire de la Ville de Lyon ;
 - o un représentant de la Mairie de Lyon désigné par le Conseil municipal ;
 - o le Ministre en charge de l'Education nationale ou son représentant ;
 - o le Ministre en charge de la Ville ou son représentant ;
 - o le Ministre en charge de la Culture ou son représentant ;
 - o le Ministre en charge de l'Intérieur ou son représentant ;
- 6 personnalités qualifiées désignées par les fondateurs et par les membres de droit
en raison de leurs compétences dans le domaine de l'éducation.

En tant que membre de droit de la Fondation, la Ville de Lyon dispose d'un représentant
titulaire pour siéger au sein du Conseil d'administration. Ce représentant est
nécessairement un membre du Conseil municipal.

Il est proposé au Conseil municipal de pourvoir à cette désignation.

Vu le code général des collectivités territoriales et, notamment, son article
L 2121-33 ;

Vu les statuts de la Fondation en date du 22 juillet 1997 ;

DELIBERE

Monsieur Patrick ODIARD est désigné en tant que représentant titulaire pour représenter la Ville de Lyon, à titre permanent et pour la durée du mandat en cours, au sein du Conseil d'administration de la Fondation entreprise réussite scolaire.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET